



**SE-Unsa Savoie**



**SNUipp-FSU Savoie**

Chambéry, le 18 janvier 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie- DASEN  
de la Savoie  
131 avenue de Lyon  
73 000 Chambéry

**Objet : demande d'audience**

Monsieur le Directeur Académique,

Lors du groupe de travail du 11 janvier dernier sur la question du mouvement départemental, il y a eu de nombreux débats ; certaines questions étaient restées en suspens, en attente de votre arbitrage, dont celle portant sur le profilage des postes de CP et CE1 dédoublés en éducation prioritaire.

La circulaire a finalement été publiée hier, et envoyée à tous les enseignants des écoles.

Nous avons découvert que ces postes du dispositif « 100 % réussite » apparaissent dans la liste des postes « à exigences particulières », et feront l'objet d'un appel à candidatures, avec un entretien obligatoire.

Cela soulève de nombreuses remarques et questions de notre part. Or, rien n'a été tranché pendant la réunion du 11 janvier.

C'est pourquoi nous souhaitons être reçus en audience, dans les plus brefs délais – dès la semaine prochaine dans la mesure du possible, au vu du calendrier du mouvement prévoyant le retour des candidatures pour le 2 février.

Dans l'attente de votre réponse, et d'une proposition de date, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond et sincère dévouement au Service Public d'Éducation.

Pour le SE-Unsa Savoie  
Ludovic Bérenger

Pour le SNUipp-FSU Savoie  
Sarah Hamoudi-Wilkowsky